

Compte de résultat au 31 décembre 2025

en francs suisses

	2025	2024
Produits envers les patients	39'121'601	36'308'132
Autres recettes	2'056'487	2'173'622
Reprises des pertes sur débiteurs	-120'876	17'094
Participation de l'Etat	41'313'284	39'481'626
Prestations propres inscrites à l'actif	500'187	720'611
Produits d'exploitation	82'870'683	78'701'085
Charges de personnel	-70'018'308	-68'842'382
Matériel médical d'exploitation	-1'120'505	-1'110'209
Autres charges pour biens et services	-11'312'599	-10'533'864
Charges de personnel et pour biens et services	-82'451'412	-80'486'455
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	419'271	-1'785'370
Amortissements sur immobilisations corporelles	-3'284'889	-3'003'965
Résultats d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)	-2'865'618	-4'789'335
Charges financières	-668'097	-876'544
Résultat financier	-668'097	-876'544
Résultat ordinaire	-3'533'715	-5'665'879
Produits extraordinaires	4'073'002	7'593'162
Charges extraordinaires	-533'138	-1'918'532
Résultat de l'exercice	6'149	8'751

Le CNP boucle l'exercice 2025 avec un résultat à l'équilibre de CHF 6'149.-.

Recettes

Hôpital

Le taux d'occupation hospitalier s'est maintenu à un niveau très élevé en 2025. Les recettes hospitalières ont continué à progresser grâce à l'amélioration de la qualité du codage médical.

Ambulatoire

Après le recul observé en 2024, les recettes ambulatoires retrouvent une dynamique positive en 2025.

Cette évolution est portée par le développement de nouvelles prestations ambulatoires ainsi que par les démarches d'excellence opérationnelle, qui ont optimisé l'organisation du travail, renforcé la productivité et accru la capacité de prise en charge. Le retour dans les locaux de La Chaux-de-Fonds a par ailleurs permis de rétablir des conditions de prise en charge optimales pour les patients, contribuant également à la reprise de l'activité. des conditions, certes pas idéales, mais acceptables.

Subventions

Les subventions étatiques ont augmenté en 2023. Ces Les subventions étatiques ont augmenté en 2025. Ces augmentations sont liées :
- Augmentation de la participation AOS pour l'hôpital due à une augmentation des cas neuchâtelois. Financement pour le développement de nouvelles prestations ambulatoires selon les OS 23-30.
- Contribution du canton pour le renchérissement en cas d'inflation.

Charges d'exploitation

Charges salariales

L'évolution de la masse salariale en 2025 s'explique principalement par l'indexation des salaires liée au renchérissement du coût de la vie. Les effectifs ont également progressé afin d'accompagner le développement de nouvelles prestations. Dans un contexte de recrutement plus favorable, le CNP est parvenu à renforcer ses équipes avec du personnel fixe, permettant de réduire significativement le recours au personnel intérimaire. Cette amélioration témoigne d'une attractivité renforcée du CNP sur le marché de l'emploi et contribue à une plus grande stabilité des équipes tout en réduisant les coûts liés aux agences de placement.

Autres charges d'exploitation

L'augmentation des autres charges d'exploitation s'explique principalement par la hausse des frais d'entretien, des charges informatiques et des mandats externes. En l'absence de décision politique concernant l'avenir du site de Préfargier, le CNP doit poursuivre les investissements d'entretien indispensables à la préservation du patrimoine immobilier. Au-delà des interventions curatives, des mesures d'entretien préventif ont été mises en œuvre afin d'éviter une dégradation progressive des bâtiments et de garantir leur exploitation dans de bonnes conditions. Les charges informatiques sont également en hausse, notamment en raison de l'acquisition de licences liées au dossier informatisé du patient (DIP) et à l'environnement Microsoft Office. Enfin, les frais de mandats externes progressent en lien avec les besoins spécifiques de l'institution.

Charges et produits extraordinaires

Des réserves ont été dissoutes en 2025 et le CNP a reçu un versement de l'assurance pour la perte d'exploitation en lien avec les dégâts de la tempête du 23 juillet 2023.

Maria Biundo

Directrice des finances et de l'exploitation